

DÉFINITION DES VARIABLES

Taux occupation civières (%) : Nombre de patients sur civière au moment de la saisie / Nombre de civières fonctionnelles *100 (V3 / V2)

Nombre de civières fonctionnelles (V2) : Cette variable représente le nombre de civières inscrites au registre, excluant les civières de choc et de débordement de l'urgence.

Nombre de patients sur civière (V3) : Cette variable représente le nombre de patients qui occupent une civière, incluant les patients en attente d'hospitalisation, les patients sur les civières de choc et de débordement de l'urgence. Cette variable inclut les personnes sur civière avec un problème de santé mentale.

Nombre de patients sur civière – plus de 24 heures (V5) : Cette variable représente le nombre de patients qui occupent une civière (fonctionnelle, choc et débordement) et dont le séjour à l'urgence est égal ou plus grand à 24 heures. Cette variable inclut les séjours sur civière de plus de 24 heures présentant un problème de santé mentale.

Nombre de patients sur civière – plus de 48 heures (V6) : Cette variable représente le nombre de patients qui occupent une civière (fonctionnelle, choc et débordement) et dont le séjour à l'urgence est égal ou plus grand à 48 heures. Cette variable inclut les séjours sur civière de plus de 48 heures présentant un problème de santé mentale.

Nombre de patients arrivés en ambulance (V10) : Cette variable représente le nombre de patients (sur civière et ambulatoires) arrivés en ambulance entre 0 h et 23 h 59 la veille de la date du relevé. Cette variable inclut les patients en provenance (transférés) d'un autre établissement ou d'une autre installation et qui ont été inscrits à l'urgence.

Nombre inscriptions (V11) : Cette variable représente le nombre total de personnes inscrites reçues entre 0 h et 23 h 59 la veille de la date du relevé, incluant les patients sur civière et les patients ambulatoires¹.

Nombre inscriptions avec SAG (V12) : Cette variable représente le nombre de personnes inscrites entre 0 h et 23 h 59 la veille de la date du relevé, pour qui un syndrome d'allure grippale(SAG) a été identifié comme raison de la visite (ou raison de consultation) lors du triage.

¹ Les patients ambulatoires sont des patients qui ont été évalués au triage et inscrits, puis dirigés vers l'aire ambulatoire ou la salle d'attente de l'urgence, et qui n'ont pas été identifiés durant leur visite à l'urgence comme patients sur civière au registre.